

Vendredi 19 mai 2023,

*Discours de M. Antony GEROS,
en qualité de
Président de l'assemblée de la Polynésie française*



Monsieur le Haut-commissaire de la République en
Polynésie française,
Madame et Messieurs les parlementaires nationaux,
Monsieur le député européen,
Monsieur le Président du Conseil économique, social,
environnemental et culturel de la Polynésie française,
Mesdames et Messieurs représentant les services de l'Etat et
du Pays ;
Mesdames et Messieurs représentant les confessions
religieuses ;
Monsieur le Secrétaire général du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les représentants à l'assemblée de la
Polynésie française, chers collègues,

Madame le secrétaire général de notre institution,
Mesdames et Messieurs les chefs de service,
Mesdames et Messieurs les fonctionnaires et collaborateurs,
Chers amis du public et de la presse,
Chers amis internautes et téléspectateurs,
Honorables invités,

*'Ia ora na, maeva 'e mānava i roto i te aroha faito 'ore o tō tātou
Atua !*

-ooOoo-

« La démocratie devrait assurer au plus faible les mêmes opportunités qu'au plus fort ». (*Court temps de pause*)

C'est sur ces propos de Gandhi, homme politique célèbre pour avoir permis à l'Inde de devenir un Etat libre en 47, que j'ai souhaitai débiter mon allocution, et c'est aussi sur ces premiers mots, que je pense à tous les électeurs de Ma'ohi Nui, qui ont permis à la démocratie de prendre tout son sens lors des scrutins des 16 et 30 avril derniers.

A cette occasion, ils ont souhaité délivrer un fort message à la classe politique polynésienne : **l'exigence d'un changement rapide et efficace de la gouvernance de notre Pays**, mais aussi l'impérieuse nécessité de redoubler d'efforts pour mener à bien les réformes dont notre Pays a tant besoin.

C'est donc à notre peuple que je pense en premier lieu, en lui assurant que nous avons, tous ici présents, conscience du poids des responsabilités qui pèse désormais sur nos épaules, au regard de la lourdeur de la tâche.

Je tiens ici à saluer tous ceux et celles qui se sont impliqués lors de ces élections et à féliciter en particulier mes collègues du « *Tapura amui* » et du « *Ia here ia Porinesia* » avec qui nous allons œuvrer tout au long de ce mandat !

Si nous nous sommes levés, c'est parce qu'ensemble, nous avons la conviction que notre Pays mérite un avenir meilleur, plus juste, plus radieux et plus équitable !

Pour ce faire, il revient à notre assemblée de régler, par ses délibérations et lois du pays, les affaires de Maohi Nui, de voter son budget mais aussi de contrôler l'action de son

Gouvernement. Et vous avez décidé, chers collègues, de me confier la tâche d'organiser au mieux nos travaux, afin de permettre l'expression de nos avis, de nos décisions dans le respect de nos différences !

Je vous remercie à nouveau pour la confiance dont vous m'avez témoigné le 11 mai dernier et qui m'a permis de retrouver un poste que j'avais occupé il y a 18 ans, une première fois en 2004 avec le Taui, une deuxième fois en 2005 avec le Taui Roa et aujourd'hui, une troisième fois avec le Taui fa'ahou comme certains nostalgiques du passé se plaisent à dire.

Mais au-delà de ce qu'ont pu représenter en termes de défiances et d'intrigues politiques, les courts mandats de 2004 et de 2005, j'ai pu durant cette période **initier la construction de l'Immeuble TETUNA'E** destiné à sanctuariser le personnel institutionnel permanent dans un espace privatif dédié, **entreprendre la grande réforme du Règlement Intérieur** de notre institution et **créer le Statut de la fonction publique** des agents permanents de l'Assemblée de la Polynésie française.

A ce propos, je souhaiterai également rendre hommage à deux de nos anciens présidents M. Jacqui DROLLET et M. Gaston TONG SANG qui ont respectivement ouvert notre institution aux relations internationales d'une part, en intensifiant nos échanges avec les membres du Groupe des Parlements des îles du Pacifique (GPIP) afin de renforcer la diplomatie parlementaire régionale à l'instar de celle exercée par notre exécutif au sein du Forum des Iles du Pacifique (FIP) et d'autre part, en associant notre institution à l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) afin de faire rayonner la notoriété de notre beau fenua au-delà de nos frontières.

Qu'ils en soient ici remerciés et assurés de l'inscription de ma démarche dans la continuité de leurs actions !

Fort de l'expérience tirée du regard que j'ai pu avoir sur l'évolution politique et institutionnelle du pays ces dernières années, des crises traversées tant sur plan politique, économique, social et sanitaire, il me revient la charge de reconfigurer notre assemblée de manière à la rendre plus démocratique, plus performante et productive,

proche des citoyens tout en restant ouverte à la coopération interparlementaire régionale et internationale.

1°- Faire de notre Assemblée : un lieu de délibération démocratique

Oui, Mesdames et messieurs, chers collègues, ma première priorité sera de veiller à ce que notre Assemblée reste un lieu de délibération démocratique.

Je veillerai, en particulier dans le management de nos séances à ce que notre assemblée demeure un lieu d'échanges constructifs où les débats puissent s'exercer librement et se tenir dans une atmosphère sereine et apaisée. J'en appelle d'ailleurs à l'expérience et à la sagesse de nos aînés afin que l'exemplarité de vos propos et de vos comportements puissent servir d'exemple et de modèle à nos jeunes représentants.

En effet, pour que ceux de l'extérieur respectent ceux de l'intérieur, c'est-à-dire nous, il est essentiel que nous montrions l'exemple, c'est-à-dire, l'exemple d'une assemblée représentative au sein de laquelle le respect d'autrui et l'humilité dans l'exercice de nos fonctions à

l'intérieur de l'hémicycle comme à l'extérieur soit considéré comme le credo de chacun d'entre nous.

C'est à ce prix, Mesdames et Messieurs, chers collègues que nous pourrions gagner le pari de réconcilier la population avec la fonction politique et de leur redonner confiance dans l'action publique.

D'ailleurs à ce propos, je m'engage à privilégier autant que faire se peut, le consensus dans les grandes décisions liées au fonctionnement de notre Assemblée en restant à ma place, c'est-à-dire celle vous permettant de me considérer comme le Président de tous les élus, quel que soit leur groupe ou leur appartenance politique.

2°- Faire de notre Assemblée : une institution performante et productive

Ma deuxième priorité sera de rendre notre institution plus performante et productive qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Je disais tantôt que depuis le renouvellement de notre Assemblée, 37 nouveaux élus ont rejoint l'institution dont 34 qui n'avaient jamais siégé auparavant. Cela mérite que vous

puissiez dès les prochaines semaines, être formé à votre nouvel environnement.

A cet effet, je me fais fort de tout mettre en œuvre pour vous aguerrir au fonctionnement de nos institutions (Présidence, Gouvernement, Assemblée, CESEC) afin que vous soyez mieux armés pour comprendre, analyser et intervenir sur les thématiques diverses et variées qui animeront votre parcours durant ce mandat.

Je ne lésinerai pas non plus sur certaines priorités d'action que j'inscrirai dans le cadre du plan de formation adapté que je préparerai à votre intention au sujet du risque induit lié aux situations de conflits d'intérêt et de responsabilité pénale de l'élu. Sans oublier, bien sûr la partie la plus fastidieuse de ce programme à laquelle vous allez devoir y souscrire, s'agissant de votre préparation à la compréhension des documents budgétaires et financiers, à leur lecture et leur analyse afin que vous puissiez aborder votre toute prochaine session budgétaire en toute sérénité.

J'envisage également durant cet exercice, de doter notre représentation d'un Comité de déontologie parlementaire

compétent en matière de prévention et de traitement des conflits d'intérêts mais également à même de pouvoir nous éclairer sur toute question relative à l'utilisation des moyens financiers mis à la disposition des représentants et des groupes constitués au sein de notre Assemblée.

Sur un plan plus pratique, la dématérialisation des échanges sera également priorisée afin de réduire nos délais de traitement dans les procédures intra et inter services ainsi que celles qui nous amènent à échanger avec nos partenaires institutionnels.

Enfin, pour rendre notre administration plus performante et efficace, il me semble urgent de la doter de moyens humains pérennes et compétents. J'envisage à cet effet, d'ouvrir dès le 4^e trimestre, des postes d'encadrement destinés à étoffer notre expertises en matière d'évaluation des politiques publiques s'inscrivant dans le contrôle de l'action de notre Gouvernement.

3°- Faire de notre Assemblée : une institution proche de nos concitoyens

Ma troisième priorité sera de rendre notre institution plus accessible et plus proche de nos concitoyens.

En effet, pour permettre une plus grande transparence et accessibilité à l'activité parlementaire, une vulgarisation de nos travaux d'élus et un renforcement de la communication sur le fonctionnement de l'institution et le rôle parlementaire, seront privilégiés.

Ainsi, des échanges participatifs et des actions contributives permettant de mieux comprendre le fonctionnement de l'institution et le rôle de la représentation parlementaire seront organisés au profit des élèves de nos établissements scolaires et du grand public. Notre service du protocole sera reconfiguré pour la circonstance afin de faciliter l'organisation de ces rencontres citoyennes (Assemblée Junior), ludiques (Tournoi des jeunes citoyens) et formatrices (Visites guidées et journée porte ouverte).

Le site internet de l'institution sera également « rafraichi » et l'hébergement sur nos serveurs des sites dédiés à l'histoire du fenua et de celle de la période plus contemporaine du nucléaire seront actualisés ;

Enfin, un rapport d'activité annuel sera produit et publié sur le site de notre institution afin de permettre à nos concitoyens de prendre connaissance de nos travaux.

4°- Faire de notre Assemblée : une institution ouverte sur le monde

Ma quatrième priorité sera de rendre notre institution plus ouverte sur le monde.

Comme je m'en suis expliqué en préambule, notre institution doit s'ouvrir au monde. Nous sommes certes une assemblée qui a vocation à s'inspirer de celle d'une simple collectivité territoriale de la république, mais les défis et les enjeux d'ordre géopolitique, économique et géostratégique de la région, nous inspirent également à être présent lors des grandes rencontres institutionnelles et parlementaires inter-régionales afin d'être partie prenante de leurs discussions, leurs réflexions et leurs décisions.

De manière plus spécifique, j'envisage de renforcer notre coopération interparlementaire :

- a) En intensifiant au niveau national**, notre partenariat avec l'Assemblée Nationale et le Sénat dans le but

d'élever le niveau d'encadrement des représentants de notre Assemblée au niveau d'excellence dont bénéficie à ce jour, les parlementaires nationaux.

b) **En renforçant au niveau régional** notre collaboration avec le Congrès de la Nouvelle Calédonie et l'Assemblée territoriale de Wallis et Futuna.

c) **En entretenant au niveau inter-régional**, des relations diplomatiques constantes avec les assemblées parlementaires du Pacifique réunies au sein du Groupe des Parlements des Iles du Pacifique (GPIP) qui devrait se réunir en Conférence à Tonga au mois de Juin prochain.

d) **En maintenant, à une échelle supranationale**, la poursuite des activités liées à l'adhésion de l'assemblée de la Polynésie française à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) offrant non seulement une tribune d'expression internationale à notre institution mais plus encore, la possibilité pour les élus polynésiens de participer à des programmes de

coopération transnationaux et des séminaires de formation ouverts à tous les groupes politiques représentés à l'assemblée.

e) Enfin, dans le cadre de l'inscription de Maohi Nui sur la liste onusienne des pays et territoires non autonomes, une délégation officielle de notre institution sera programmée afin de participer à la séance de la 4^e Commission de l'Organisation des Nations Unies devant se tenir à NY dans la première semaine d'octobre prochain.

5°- Faire de notre Assemblée : un espace d'accueil politique sanctuarisé

Ma cinquième et dernière priorité sera de faire de Taraho'i un espace d'accueil politique sanctuarisé.

Je m'explique ! J'ai constaté depuis plusieurs années qu'à chaque renouvellement des membres de notre Assemblée, d'importants travaux de décroissement et de re-croissement étaient effectués la plupart du temps en fonction de considération plus subjectives qu'objectives

entraînant de ce fait un coût de dépenses inconsidérées. Il faut y mettre un terme ! Je vais donc durant ce mandat, mandater un maître d'œuvre afin de nous proposer un plan de répartition des espaces permettant à chaque élu de Taraho'i de disposer d'une surface de travail équitable identique à celle de ses voisins de gauche et de droite en tenant compte de la réservation d'espaces plus spacieux destinés à accueillir nos vice-présidents, nos présidents de commissions et nos présidents de groupe. Il est en effet indispensable que chacun puisse exercer son mandat en toute équité et sans avoir à envier un bureau plus spacieux accordé à un élu plus chanceux. Bien entendu, je ne manquerai pas de revenir vers vous pour vous présenter le fruit de ce travail lorsqu'il sera achevé. Nous pourrions alors entreprendre la poursuite de cette opération en procédant à la phase de réalisation du projet.

-ooOoo-

Au-delà de ces cinq priorités que je m'emploierai à respecter avec scrupule durant ce mandat, sachez, chers collègues, que je saurai me tenir à l'écoute des véritables serviteurs que vous êtes, voués au service des plus fragiles et des plus

démunis, enclins à faire de notre pays, un pays prospère, solidaire et uni ! Je saurai, en pareille circonstance, revêtir la même armure que la vôtre en m'attelant à diriger nos travaux de manière constructive et productive dans le respect de nos différences !

A cela, je puis d'ores et déjà vous préciser que notre rôle ne consistera pas à diriger l'action du Gouvernement car c'est à ce dernier qu'il incombera d'impulser les politiques publiques défendues devant nos populations **et nous pouvons déjà l'affirmer qu'il trouvera ici, place TARAHO'I, le soutien d'une majorité forte, stable et unie.**

Je ne saurais omettre de souligner que, pour exercer nos missions, nous disposons également d'un pouvoir d'initiative législative et d'amendement, qui nous permet de participer de manière active au développement de notre collectivité. Nous pourrions ainsi grâce au recours à ces initiatives législatives faire entendre la voix de nos populations, auprès desquelles je nous invite à conserver la plus grande proximité et à demeurer transparents et justes !

Nous avons aujourd'hui l'opportunité d'ancrer notre action dans la durée et la stabilité, et la présidence du Pays, ainsi

que celle de notre assemblée, seront durablement alliées dans la mise en œuvre d'un programme clair, compris et accepté par la population ! Et nous avons la chance d'être accompagnés, dans l'exercice de notre mandat, par une administration performante, rigoureuse et dévouée, que je salue chaleureusement, et qui saura, j'en suis convaincu, participer activement à éclairer nos décisions, avis et positions !

Enfin, chers collègues, je formule le vœu que ce mandat apparaisse pour chacun de nous comme **le mandat du changement**, un mandat utile et riche, un mandat digne et respectueux des hommes et des femmes de Maohi Nui !

Māuruuru e te aroha ia rahi !

A. GEROS

Président de l'Assemblée
de Polynésie française